

# Classe de mer cherche financement

**Les municipalités et le Département réduisent leur aide aux classes de découverte. Les écoles en font les frais. Celle de Nevoy lance même un appel aux dons.**

Anne-Laure Le Jan

anne-laure.lejan@centrefrance.com

Un appel aux dons. Voici le dernier espoir de Bruno Moussion, directeur de l'école de Nevoy, pour financer une classe de mer destinée à trente-cinq élèves, du 13 au 22 juin à Pénéstin (Morbihan). Restrictions budgétaires obligent, les collectivités locales subventionnent de moins en moins les classes de découverte. Face à cette problématique, l'enseignant cherche donc de nouvelles solutions.

## Restrictions budgétaires

Cette année, lui et son équipe ont multiplié les idées pour financer ce séjour. Des ventes de sapins de Noël et de végétaux ont rapporté respectivement 332 € et 580 €. L'école de Nevoy a bénéficié d'aides de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (500 €) et du Lions club Gien-Sully (400 €). Bruno Moussion a également sollicité le sénateur Jean-Pierre Sueur et le député Claude de Ganay. Sans succès. « J'ai frappé à toutes les portes et peu se sont ouvertes. »

Si la baisse de dotation de la



**AIDE.** Pour aider les écoliers de Nevoy à partir en classe de mer dans le Morbihan, du 13 au 22 juin, le Lions club Sully-Gien a donné un chèque de 400 € au directeur de l'établissement, Bruno Moussion. PHOTO D'ARCHIVES

municipalité a eu lieu il y a six ans, celle du conseil départemental, à hauteur de 50 % (64 € de moins par enfant), est « une décision prise fin novembre 2015, en cours d'année scolaire, alors que le projet était planifié depuis septembre », regrette le directeur (*lire ci-dessous*).

« Pour l'instant, nous sommes dans l'incapacité de dire aux parents combien cette classe de mer va leur coûter », précise Bruno Moussion. Aujourd'hui, elle obligerait les parents à dépenser 410 € par enfant. L'objectif est d'arriver à moins de

300 €. Un plafond imposé par l'Éducation nationale. « Et c'est bien normal, poursuit le directeur. Il ne faudrait pas que cette classe de découverte se transforme en découvert bancaire pour les familles. »

Sur le territoire, d'autres écoles sont concernées par cette problématique. Début mai, les écoliers giennois du Berry et des Montoires ont arpenté l'Yonne à la découverte du château de Guédelon et du site de la bataille d'Alésia. Cinq jours et quatre nuits, qui auraient pu passer à la trappe ou coûter très cher aux familles.

Les équipes pédagogiques des deux établissements scolaires ont bataillé pour monter cette classe de découverte. Si Virginie Gautier, directrice de l'école des Montoires, ne veut « jeter la pierre à personne » et entend « qu'il y a des restrictions budgétaires », elle avoue que le projet « a demandé encore plus de temps et d'investissement » que d'habitude aux équipes pédagogiques.

L'enseignante donne des chiffres : « Pour ce séjour, d'un budget total de 13.000 €, la municipalité a versé 25 € par élève et par jour ; le conseil départe-

mental 4 €, contre 42 € et 8 € auparavant », précise-t-elle. Résultat, la directrice a dû trouver d'autres financements. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a donné 3.500 € et la Jeunesse au plein air (JPA), 1.600 € par le biais de tickets vacances. Ajoutez à cela la vente bimensuelle de gâteaux réalisés par les élèves des deux classes concernées et l'argent récolté lors des manifestations organisées par la coopérative scolaire. Au final, les familles ont déboursé 90 € pour chaque enfant.

C'est la première année que l'école fait appel au CGET et au JPA. Une chance pour cette école classée Rep (\*). « Celle du Berry ne l'est pas, les familles ont donc payé plus cher », souligne Virginie Gautier.

Et l'année prochaine ? L'enseignante aimerait que deux classes partent une nouvelle fois, « si les finances sont suffisantes. Ce projet nous tient à cœur. Il s'agit d'une expérience nouvelle pour les élèves, notamment les plus défavorisés, qui n'ont pas toujours la chance de partir en vacances. » ■

(\*) Réseau d'éducation prioritaire.

## APPEL AUX DONNS

**École de Nevoy.** Pour aider au financement de la classe de mer de l'école de Nevoy, il suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de la coopérative scolaire de Nevoy, 4 rue du Vieux-Bourg, 45500, Nevoy. Les enfants adresseront un courrier aux donateurs depuis Pénéstin pour les remercier.